



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article1374>

# Constituante au Venezuela

- Tribunes -



Date de mise en ligne : jeudi 3 août 2017

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

### **Une assemblée constituante a été élue le 30 juillet dernier au Venezuela. Cette élection, voulue par le président Nicolas Maduro, est vivement contestée par l'opposition.**

La participation officielle (41% des électeurs) est mise en doute par la Procureure du pays, favorable à l'opposition.

En deux décennies, le Venezuela est devenu un symbole politique pour l'Amérique latine mais aussi pour la gauche dans le monde. La volonté des gouvernements d'Hugo Chavez, puis de Maduro, de s'affranchir de la tutelle des Etats-Unis, de même que la tentative d'utiliser les revenus du pétrole pour réaliser des investissements sociaux, ont contribué à faire de ce petit pays un enjeu qui va bien au-delà de ses propres frontières.

Depuis la mort de Chavez en 2013, la crise interne ne fait que s'amplifier et les manifestations se succèdent dans un contexte de plus en plus violent marqué par la répression et la mort d'opposants comme de militants chavistes. Ces événements interviennent dans une situation sociale dégradée, en particulier du fait de la forte baisse du prix du pétrole. Le Venezuela semble menacé par la guerre civile.

L'échec des chavistes aux dernières législatives, plaçant l'Assemblée nationale dans l'opposition au président Maduro, mériterait des analyses approfondies qui dépassent le cadre de cette chronique. Cet échec indique en tout cas une crise profonde de légitimité, tant du pouvoir que du système politique vénézuélien, l'élection de trois députés de l'opposition originaires d'Amazonie ayant été annulée par le pouvoir judiciaire. Le chef de l'Etat a voulu sortir du conflit par l'élection d'une Constituante.

Cette idée peut sembler logique dans le cadre d'une crise de régime aigue, d'autant plus que le pays a déjà connue des processus semblables du temps de Chavez qui en faisait un symbole de sa légitimité et de la souveraineté du peuple vénézuélien.

On peut discuter longuement des modalités qui ont présidé à la désignation de l'Assemblée constituante. Des procédures juridiques sont d'ailleurs actuellement lancées. On peut noter que ces questions ne se poseraient pas si la naissance du processus constituant n'était pas lui-même sujet à questionnements. En effet, est-il acceptable que, face à une recherche de légitimité, devant la nécessité de reconstruire les bases de la démocratie, ce soit une des forces en présence, ce soit le pouvoir présidentiel qui décide lui-même de conduire à l'avènement de la Constituante ?

Une élection constituante ne peut être imposée, surtout par un pouvoir affaibli par des scrutins internes. Elle doit correspondre à une évidence sociale, émaner d'une aspiration populaire puissante, venir du bas et non pas du haut. Faute de quoi, elle risque d'être perçue comme une manœuvre politique et non pas comme le ferment de la démocratie.